



MEYLAN KENDO CLUB

Note de frais Saison 2018 - 2019

Modalités et montants de participations du club aux frais de transport/hébergement lors des stages ou compétitions

Les modalités et montants alloués sont conformes au budget prévisionnel présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale du mardi 22 juin 2018.
Pour le transport, la logique du club est de regrouper les pratiquant(e)s en favorisant le covoiturage et la colocation en associant le moyen de transport le plus adéquat (*voiture, train, véhicule loué...*) **Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatifs.**

Frais Kilométriques : 0.2 €/km. Plafond A/R pour une personne : **60€** / Plafond A/R pour une personne faisant du covoiturage : **78€**

Hébergement : Plafond de 40€ pour une chambre individuelle et 52€ pour une chambre "en colocation" / nuit d'hôtel pour les évènements de 2 jours

Manifestations	Bénéficiaire	Hébergement	Transport
Stages de masse Régionaux	Tous	Montant de 450 € alloué aux stages se déroulant en dehors de Meylan	
Stage Enseignant	Enseignant club	Montant alloué de 100 €	
Stage arbitrage	Tous	Montant alloué de 150 €	
Stage jeune	- de 25 ans	Montant alloué de 50 € par stage (3 dans l'année)	
Stage féminin	pratiquante	Montant alloué de 100 €	
Ji-Geiko Chambéry	Tous	Montant alloué de 360€ pour l'ensemble des geikos	
Inter régions Individuel/Equipe	Tous les pratiquant(e)s inscrit(e)s	Montant alloué de 500 €	
Championnat de France Individuel/Equipe		Montant alloué de 500 € Le plafond kilométrique ne s'applique pas	
Coupe des Alpes Par équipe		Montant alloué de 350 € et 75 € pour les frais d'inscription (possibilité de dépassement)	
Ronin Cup		Montant alloué de 350 € et 75 € pour les frais d'inscription (possibilité de dépassement)	
Kazan no Bushi		Montant alloué de 250 €	

En cas de dépassement du budget, les remboursements se font au prorata des demandes